



Gestion du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Rapport d'activité de l'année 2018



**RÉGION
SUD** PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



paca.lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte

La vocation du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers et à sensibiliser le plus grand nombre sur la faune sauvage et la biodiversité.

Le Centre est réglementé et dispose d'un agrément ministériel. Son responsable est titulaire d'un certificat de capacité « pour l'entretien d'animaux non domestiques, mammifères et oiseaux de la faune européenne », attribué par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les services de l'Etat (Direction départementale de la Protection des Populations, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, propriété du Parc naturel régional du Luberon et géré par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur est reconnu pour son rôle dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse ainsi que pour l'accueil et la formation de bénévoles de l'association et de volontaires en provenance de toute part en France.



Infirmerie du centre de sauvegarde © Aurélie Amiault

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

François GRIMAL, Président

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur
Magali GOLIARD, Directrice adjointe
Amine FLITTI, Directeur adjoint

Adresse du siège social

LPO Provence-Alpes-Côte d'azur

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

Coordonnées du siège social

Tél. : 04.94.12.79.52
Fax. : 04.94.35.43.28
E-mail : paca@lpo.fr
Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Aurélie AMIAULT, responsable du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
Château de l'environnement
84480 BUOUX
Tel : 04 90 74 52 44 / crsfs-paca@lpo.fr

Relecture

Magali GOLIARD, directrice adjointe

Photos de couverture

Relâcher d'un Circaète Jean-le-Blanc par le bénévole Lionel Luzy ©Anouk Megy – Genette en soin
©Marine Willy – Hibou grand-duc ©LPO PACA

Remerciements

L'équipe du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage tient à remercier pour leur investissement au service des animaux sauvages en difficulté tous les bénévoles assistants soigneurs, transporteurs et les cliniques vétérinaires partenaires.

Merci aux volontaires, stagiaires et bénévoles : Lucie Recouvrot, Léo Rummelhardt, Johana Antonelli, Emilie Arianiello, Léa Menassol, Marine Willi, Victor Fernandez, Marine Guyon, Clara Balaran, Manel Chapelle, Geoffroy Salustin, Elisabeth Bonet, Ghislaine Pechikoff, Danièle Durieu, Michel Troude, Daniele Bruchet, Françoise Foucard, Gregory Delaunay, Isabelle Cornille, Corine Gori, Marie-Claude Fauque, Jean-Luc Robinet, Anthony Lefort, Alexia Etlain, Joyce, Thomas Girard, Guenola Kahlert, Manon Pastor, Chadi Rummelhardt, Amélie Schoeller, Aurore Serda, Julien Reol, Emilie Carré, Margaux Sicre, Nicolas Nowicki, Dorian G, Amandine Banchereau, Julie Jouvencel, Morgane Limon, Justine Lechouarn, Francesca Marziali, David Hatcher, Béatrice Charbey, Vincent Guerlain, Solenne Martin, Florian Patouillard, Lucie Delhez...

Merci aux nombreux bénévoles des groupes locaux LPO et administrateurs pour leurs soutiens via diverses actions.

Nous remercions également Pascale Pignet vétérinaire diplômée Certifaune, Laurie Picaronny ostéopathe animalier, les ornithologues, laborantins, agents des muséums et conservatoires naturels qui portent des études sur la faune sauvage en lien avec le centre de sauvegarde.

Nous remercions vivement les généreux donateurs, les parrains, l'ensemble des bénévoles œuvrant pour la faune sauvage, ainsi que les partenaires techniques : le Parc naturel régional du Luberon, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), la Direction Départementale de Protection des Populations (DDPP), les vétérinaires impliqués dans le réseau mais également l'association A pas de Loup.

Un vif remerciement aux partenaires financiers qui ont soutenu le programme en 2018 :

- Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Le Conseil départemental de Vaucluse ;
- UNIVET
- OKOFEN
- Mice connection
- Luberon bio (Apt) et la Biocoop (Cavaillon)
- Camping la clé des champs

Sommaire

I- Prendre en charge la faune sauvage	7
I-1 S'assurer de la réglementation	7
I-2 Professionnaliser les équipes par la formation	9
I-2.1 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse	9
I-2.2 Former les écovolontaires	9
I-2.3 Former les professionnels de la santé animale	12
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne	13
I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2018	14
I-3.2 Les mammifères accueillis en 2018	16
I-3.3 L'amélioration des techniques de soins	18
I-3.4 L'accueil d'espèces à enjeux	18
I-3.5 La provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde	20
I-4 Entretenir les structures	20
I-4.1 La rénovation de la toiture de l'infirmierie	20
I-4.2 L'entretien extérieur	21
I-4.3 La rénovation de structures existantes	21
I-4.4 La création de cages hérissons	21
II - Sensibiliser les publics	22
II-1 Animer un pôle d'information et de médiation	22
II-1.1 La mise à disposition de documents	24
II-1.2 La mise en ligne de nouvelles fiches conseils	25
II-1.3 Le tournage d'une vidéo sur le centre	26
II-2 Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement	27
II-2.1 Intervenir auprès des collégiens & autres jeunes	27
II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics	28
II-2.1 Se faire connaître sur les réseaux sociaux	29
II-2.2 Rencontrer nos partenaires et développer de nouveaux partenariats	29
II-2.3 Communiquer auprès de la presse et autres relais médiatiques	31
III - Etudier les espèces	40
III-1 Produire des informations sur la faune sauvage	40
III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique en dénonçant les actes de braconnage	42
III-3 - Agir pour protéger la nature	43
IV – Bilan financier	46

I- Prendre en charge la faune sauvage

I-1 S'assurer de la réglementation

Dans le cadre de la mise en place d'un système qualité au niveau de la gestion du centre, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille avec un réseau de professionnels, de bénévoles formés, mais aussi avec l'aide de vétérinaires, de pompiers, du corps de police de l'environnement et d'agents forestiers.

En 2018, la gestion quotidienne du Centre régional de Sauvegarde de la faune sauvage s'est faite avec :

- **Une équipe de direction** pour assurer la gestion managériale et financière de l'établissement : Magali GOLIARD, directrice adjointe et Marie-José ETIENNE, responsable administrative et financière.
- **Une responsable d'établissement salariée à plein temps**, titulaire du certificat de capacité pour la détention et le soin sur les animaux de la faune sauvage : Aurélie AMIAULT. La responsable de centre assure la coordination du plan d'action, les soins aux pensionnaires (sous l'autorité du vétérinaire référent), l'entretien des structures, la gestion de la cellule de conseils téléphoniques et l'encadrement de l'équipe de soigneurs, dont une salariée et des bénévoles. Olivier HAMEAU, également salarié de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire du certificat de capacité, vient en renfort en l'absence d'Aurélie et s'assure des relâchers et suivis des Chevêches d'Athéna accueillies au centre de sauvegarde bénéficiant d'un Plan d'Actions spécifique.
- **Une soigneuse professionnelle salariée à plein temps** : Alexandra DE KERVILER.
- **Neuf ambassadeurs faune sauvage** engagés dans le cadre d'un volontariat en service civique entre mars 2017 et août 2019 : Lucie RECOUVROT, Léo RUMMELHARDT, Johana ANTONELLI, Emilie ARIANIELLO, Léa MENASSOL, Marine WILLI, Victor FERNANDEZ, Marine GUYON et Clara BALARAN. Ils ont assuré un soutien à l'équipe salariée dans l'accompagnement de l'équipe bénévole et le développement du programme.
- **Deux à six écovolontaires** qui ont été présents à plein temps chaque mois sur le site ;
- **Des bénévoles et des stagiaires** ;

Les tâches prises en charge par les bénévoles comprennent :

- le nourrissage, l'entretien et l'aide aux soins des animaux en captivité ;
- l'entretien du site et des structures (infirmerie, volières) ;
- l'accueil téléphonique ;
- la récupération des animaux chez les vétérinaires de proximité.

Au total, près de 250 personnes (réseau d'acheminement, cliniques vétérinaires, écovolontaires, réseau de bénévoles aidants directement au centre de sauvegarde...) sont impliquées de façon régulière dans le fonctionnement du Centre Régional de Sauvegarde pour la Faune Sauvage (CRSFS).



*L'équipe de volontaires en service civique organisant une collecte de matériel ©Michel Roussel
Marine Willi, volontaire en service civique réalisant un soin ©Danièle Bruchet*



Victor Fernandez, écovolontaire qui assure une animation sur le centre auprès des enfants ©Aurélié Amiault

I-2 Professionnaliser les équipes par la formation

I-2.1 Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse

Objectif : Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux et former les bénévoles

Le 15 avril et le 11 novembre 2018, deux journées de formation ont été animées avec pour objectif de renforcer le réseau d'acheminement. De nouveaux bénévoles associatifs domiciliés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont ainsi intégré le réseau. Certains bénévoles investis dans le réseau depuis plusieurs années ont pu conforter leurs connaissances à cette occasion.

A l'issue de ces journées de formation auxquelles 34 personnes ont participé, le réseau d'acheminement du centre de Buoux compte **202 bénévoles réguliers ainsi que 22 cliniques vétérinaires** qui apportent leur soutien à la prise en charge des soins à la faune sauvage (radiographies, examens cliniques...).

I-2.2 Former les écovolontaires

Objectif : Accueillir, former et accompagner des équipes bénévoles

Chaque écovolontaire accueilli au CRSFS fait l'objet d'un accueil et d'une formation réalisés sur 3 journées et comprenant :

- La visite des structures
- La présentation d'un diaporama d'accueil
- Une formation à la manipulation des oiseaux
- Une formation à l'élevage des jeunes et aux soins d'urgence
- Une formation à l'hygiène et sécurité
- La mise à disposition d'un guide du bénévole au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux
- La mise à disposition d'un guide pour la gestion des appels téléphoniques.

Au cours de l'année 2018, **22 écovolontaires et 4 stagiaires** ont été accueillis et formés pour une durée de 1 semaine à 5 mois.

Pour la première fois, le centre a accueilli une écovolontaire italienne, Francesca, et un écovolontaire anglais, David.



David Hatcher, écovolontaire anglais assurant la pesée quotidienne d'un hérisson ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Julie, écovolontaire préparant le nourrissage des pensionnaires en volières © LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Désinfection d'un Hérisson blessé ©Danièle Bruchet



Bandage sur un Guêpier d'Europe ©Aurélie Amiault

I-2.3 Former les professionnels de la santé animale

Objectif : Former les professionnels à la prise en charge et la stabilisation de la faune sauvage en détresse

Grâce à l'investissement de professionnels de la santé animale, l'efficacité des soins réalisés augmente. Ces vétérinaires, assistantes et ostéopathe se forment en pratiquant des soins sur la faune sauvage présente au centre de sauvegarde. L'équipe de soigneurs du centre développe également leurs compétences grâce aux échanges que ces rencontres apportent.

Une vétérinaire Pascale Pignet Planque a effectué son stage au centre de sauvegarde dans le cadre d'une formation certifaune, elle a été diplômée en 2017 et continue de venir bénévolement au centre de sauvegarde.



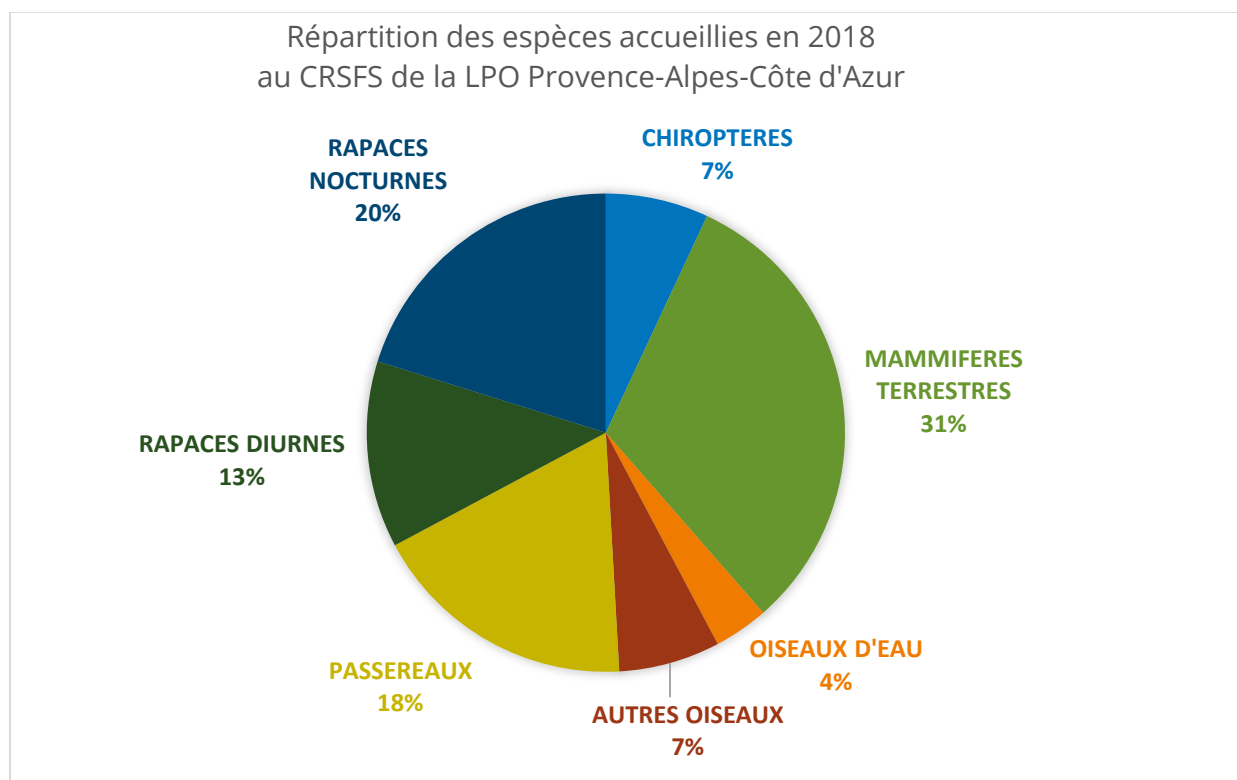
Autopsie d'un Flamant rose © LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Laurie Picaronny, ostéopathe animalier de profession, réalise bénévolement des séances pour les pensionnaires du centre souffrants de luxations, ankyloses,... afin de se former aux manipulations sur les oiseaux et plus précisément les rapaces.

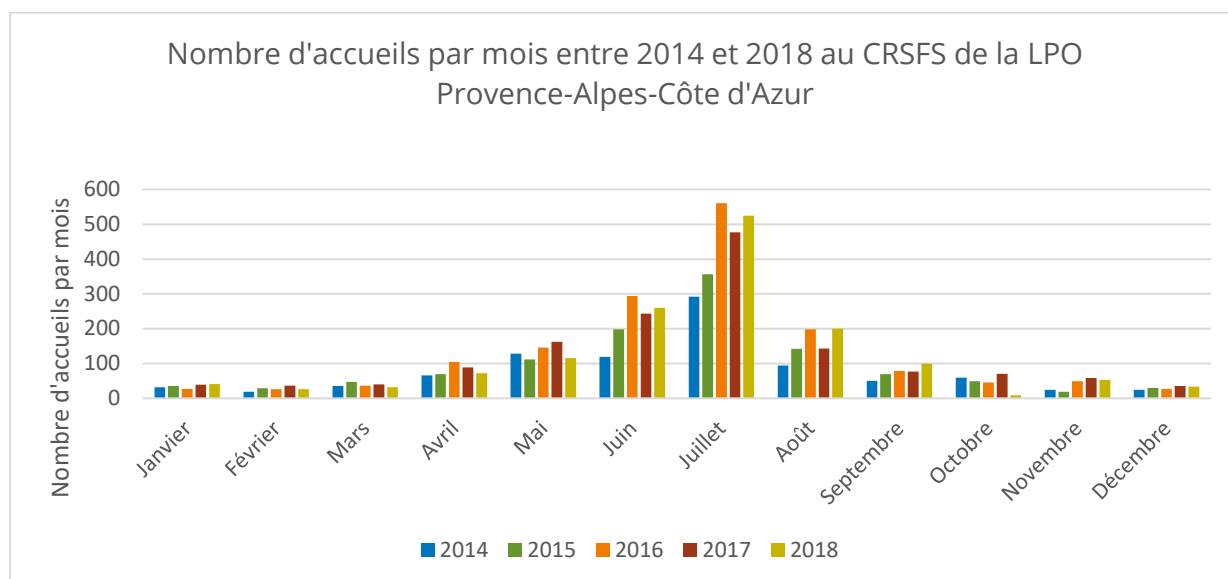
I-3 Soigner les oiseaux et les mammifères de la faune sauvage européenne

Objectif : Accueillir et administrer les premiers soins pour l'ensemble de la faune

En 2018, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a récupéré **1467 animaux**.



Graphique 1 : principales catégories faunistiques accueillies au CRSFS de Buoux – année 2018 (1467 individus)



Graphique 2 : nombre de prises en charge par mois de 2014 à 2018

I-3.1 Les oiseaux accueillis en 2018



Grands-Ducs d'Europe en soin © Danièle Bruchet

ESPECES ACCUEILLIES	TOTAL	RELACHE	EN SOIN	AUTRE*
ACCENTEUR MOUCHET	1	0	0	1
AIGLE ROYAL	2	0	0	2
AUTOUR DES PALOMBES	3	0	1	2
BONDREE APIVORE	1	0	0	1
BRUANT ZIZI	1	0	0	1
BUSARD CENDRE	1	0	0	1
BUSARD DES ROSEAUX	1	0	0	1
BUSE VARIABLE	36	9	5	22
CAILLE DES BLES	2	1	0	1
CANARD COLVERT	22	8	0	14
CHARDONNET ELEGANT	11	0	0	11
CHOUCAS DES TOURS	21	15	0	6
CHOUETTE CHEVECHE, CHEVECHE D'ATHENA	17	9	1	7
CHOUETTE EFFRAIE, EFFRAIE DES CLOCHERS	1	0	0	1
CHOUETTE HULOTTE	41	24	0	17
CIRCAETE JEAN LE BLANC	3	0	2	1
CYGNE TUBERCULE	2	1	0	1
ENGOULEVENT D'EUROPE	2	0	0	2
EPERVIER D'EUROPE	31	6	5	20
ETOURNEAU SANSONNET	10	2	1	7
FAISAN DE COLCHIDE	4	1	0	3
FAUCON CRECERELLE	33	10	4	19
FAUCON CRECERELLETTTE	1	0	0	1

FAUCON PELERIN	2	1	0	1
FAUVETTE A TETE NOIRE	4	1	0	3
GEAI DES CHENES	16	2	0	14
GOBEMOUCHE NOIR	1	0	0	1
GOELAND LEUCOPHEE	1	0	1	0
GOELAND RAILLEUR	1	0	0	1
GRAND DUC D'EUROPE	16	5	0	11
GREBE A COU NOIR	1	0	0	1
GREBE HUPPE	1	0	0	1
GRIVE DOREE	1	0	0	1
GRIVE LITORNE	1	0	0	1
GRIVE MUSICIENNE	4	0	1	3
GROSBEC CASSE NOYAUX	9	2	0	7
GUEPIER D'EUROPE	3	0	0	3
HERON CENDRE	2	0	0	2
HIBOU DES MARAIS	1	0	0	1
HIBOU MOYEN DUC	1	0	0	1
HIBOU PETIT DUC, PETIT DUC SCOPS	126	61	2	63
HIRONDELLE DE FENETRE	23	5	0	18
HIRONDELLE RUSTIQUE	13	8	0	5
HIRONDELLE SP	4	3	0	1
HUPPE FASCIEE	8	2	0	6
LORiot D'EUROPE, LORiot JAUNE	6	0	0	6
MARTIN PECHEUR D'EUROPE	7	1	0	6
MARTINET NOIR	421	144	0	277
MERLE NOIR	9	1	1	7
MESANGE BLEUE	3	0	0	3
MESANGE CHARBONNIERE	20	5	0	15
MESANGE SP	1	0	0	1
MILAN NOIR	10	6	0	4
MOINEAU DOMESTIQUE	27	5	0	22
MOINEAU SP	8	0	0	8
MOUETTE RIEUSE	3	0	0	3
MOUETTE SP	1	0	0	1
PERDRIX ROUGE	12	2	1	9
PIC EPEICHE	1	0	0	1
PIC VERT, PIVERT	6	0	0	6
PIE BAVARDE	2	0	1	1
PIGEON BISET	2	0	0	2
PIGEON RAMIER	6	2	0	4
PINSON DES ARBRES	5	1	0	4
PIPIT ROUSSELINE	1	0	0	1
POULE D'EAU, GALLINULE POULE D'EAU	1	0	0	1
ROLLIER D'EUROPE	3	1	1	1
ROUGEGERGE FAMILIER	1	0	0	1
ROUGEQUEUE A FRONT BLANC	3	0	0	3
ROUGEQUEUE NOIR	4	1	0	3
SITTELE TORCHEPOT	2	0	0	2
SPATULE BLANCHE	1	0	0	1

TADORNE DE BELON	1	0	0	1
TOURTERELLE SP	2	1	0	1
TOURTERELLE TURQUE	17	8	0	9
VAUTOUR FAUVE	1	0	0	1
VAUTOUR MOINE	1	0	0	1
VAUTOUR PERCNOPTERE	1	0	1	0
VERDIER D'EUROPE	4	1	0	3
TOTAL	1079	355	28	696

Tableau 1 : Oiseaux recueillis du 01/01/2018 au 31/12/2018 (n=1079)

*Autre = mort, à l'arrivée ou en soin, euthanasié par un vétérinaire, transféré dans un autre centre

I-3.2 Les mammifères accueillis en 2018

ESPECES ACCUEILLIES	TOTAL	RELACHE	EN SOIN	AUTRE*
BLAIREAU EUROPEEN	1	0	0	1
CHIROPTERES SP	1	1	0	0
ECUREUIL ROUX	64	25	0	39
GENETTE COMMUNE, GENETTE	1	0	1	0
HERISSON D'EUROPE	212	101	42	69
LAPIN DE GARENNE	6	2	0	4
LIEVRE D'EUROPE	4	0	0	4
LIEVRE SP	2	0	0	2
LOIR GRIS, LOIR	23	8	4	11
MARMOTTE DES ALPES, MARMOTTE	1	1	0	0
MARTRE DES PINS, MARTRE	3	3	0	0
NOCTULE DE LEISLER	1	0	0	1
OREILLARD SP	2	1	0	1
PIPISTRELLE COMMUNE	15	4	0	11
PIPISTRELLE PYGMEE	1	0	0	1
PIPISTRELLE SP	48	9	1	38
RENARD ROUX	1	0	0	1
SEROTINE SP	2	0	0	2
TOTAL	388	155	48	185

Tableau 2 : Mammifères recueillis du 01/01/2018 au 31/12/2018 (n= 388)

*Autres = mort à l'arrivée ou en soin, euthanasié par un vétérinaire, transféré dans un autre centre



Ecureuil roux en soin ©Danièle Bruchet

Deux nouvelles espèces de mammifères accueillies en 2018 :

Depuis l'ouverture du centre de sauvegarde en 1996, le centre n'avait jamais accueilli de Marmotte ni de Genette. L'année 2018 a été une année de défi vis-à-vis de ces deux espèces puisque très peu de protocoles de soins et de nourrissage en centres de sauvegarde existent. L'équipe du centre de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a utilisé ses compétences et ses connaissances pour mettre en place des protocoles adaptés.

En été 2018, une jeune Marmotte a été trouvée sur la commune de Cannes. Elle était faible et déshydratée. Après un mois de soin au centre, elle a pu être relâchée près d'un groupe dans les Hautes-Alpes.

En automne 2018, une jeune Genette a été trouvée seule dans une maison secondaire du Var. Elle a été élevée au centre de sauvegarde et est actuellement en cours de rééducation dans l'un des enclos avant d'être relâchée au printemps 2019.



Relâcher de la Marmotte et accueil de la Genette ©Léo Rummelhardt et Marine Longeard

I-3.3 L'amélioration des techniques de soins

Chaque année a lieu une rencontre des centres de sauvegarde LPO du réseau oiseaux en détresse. Ce moment permet aux soigneurs d'échanger leurs protocoles de prise en charge sanitaire par espèce. Cette année 2018, les centres de sauvegarde LPO se sont rencontrés à deux reprises.

La première rencontre a eu lieu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Apt (Vaucluse). Les responsables et soigneurs de 6 des 7 centres LPO se sont rencontrés pour aborder divers sujets : le nouveau programme de toxicologie, les techniques de chirurgie, les soins via les huiles essentielles...



Rencontres des centres LPO à Apt ©Aurélie Amiault

La seconde s'est déroulée au siège social de l'association LPO à Rochefort (Charente-Maritime). Au programme, plusieurs thématiques abordées : la formation du grand public et des professionnels, la médiation, le baguage, la prise en charge de tortues marines, la construction de réseaux d'acheminement, l'utilisation d'atèles 3D... et bien évidemment des échanges sur la prise en charge de la faune sauvage.

I-3.4 L'accueil d'espèces à enjeux

Salomé, le vautour percnoptère :

Ce Vautour Percnoptère est arrivé au centre de sauvegarde de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur le 10 juin 2016. Il a été trouvé blessé avec une occlusion intestinale, un début de pneumonie et une fracture de l'os du coracoïde. Après plusieurs semaines de soins, de traitements et deux scanners, l'oiseau s'est remis de ses blessures. Il a été relâché en mars 2017 dans l'espoir qu'il suive sa migration vers l'Afrique. L'oiseau avait été équipé d'une balise.

Cette dernière nous a appris que Salomé a bien suivi sa migration vers la Mauritanie en 2017 et en 2018. Nous attendons son retour avec impatience en 2019.



Salomé au moment de son relâcher ©Danièle Bruchet

L'Aigle royal 1211.17 :

Le 31 août 2017, un jeune Aigle royal a été trouvé au sol dans le Var. A son accueil au centre, l'Aigle était rachitique, faible, et déshydraté. Des parasites externes étaient présents sur son corps mais aucune blessure n'était apparente. Après une longue rééducation en volière et une période d'entraînement à la chasse, l'oiseau a pu être relâché le 16 mars 2018. Il a également été équipé d'une balise qui nous montre ses déplacements. Le jeune Aigle s'est bien réhabilité alors qu'il n'avait pas fini sa période d'apprentissage avec ses parents dans son milieu naturel. Depuis son relâcher, il s'est déplacé dans le Luberon, puis vers la montagne de Lure et les Alpilles avant de remonter en région Rhône-Alpes.



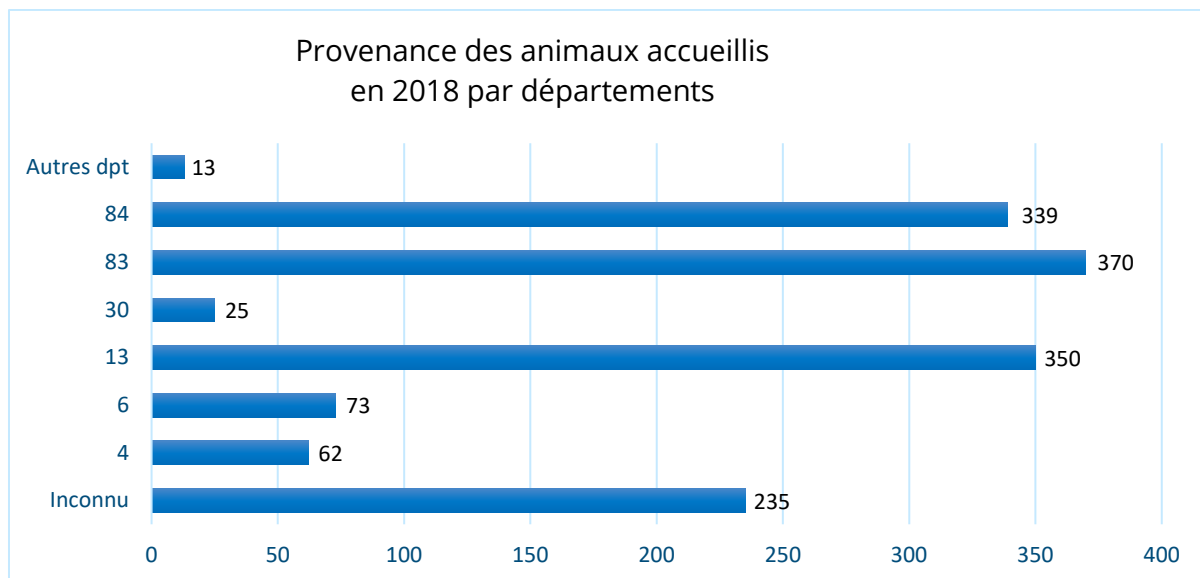
*Aigle royal 1211.17 au moment du relâcher
©Léo Rummelhardt*



D'autres espèces à enjeux ont été accueillies au centre de sauvegarde. Par exemple, en automne 2018, un jeune Vautour percnoptère est arrivé avec une fracture au bréchet et de profondes plaies. Il a été stabilisé et se rééduque en volière. Il sera très probablement relâché au printemps 2019.

Accueil d'un jeune Vautour percnoptère ©Aurélié Amiault

I-3.5 La provenance des animaux pris en charge au centre de sauvegarde



Graphique 3 : répartition des prises en charge par département en 2018

I-4 Entretenir les structures

I-4.1 La rénovation de la toiture de l'infirmerie

De nombreuses pluies sont tombées sur la commune de Buoux en 2018. Ces intempéries couplées à un défaut de toiture ont eu pour conséquence l'écroulement du faux plafond de la salle de quarantaine. D'autres parties des faux plafonds de l'infirmerie étaient aussi endommagées.

Le Parc naturel régional du Luberon, propriétaire des structures, a financé des travaux de rénovation de la toiture. Le faux plafond de la quarantaine a été retiré par deux bénévoles du centre. La toiture a été rénovée par Adrien et Benoît de l'entreprise Gimenez. L'équipe du centre n'a pas pu assurer les accueils d'animaux en détresse sur la période des travaux, soit durant 3 semaines au mois d'octobre.



Effondrement du faux plafond de la quarantaine et nouvelle toiture ©Aurélie Amiault

I-4.2 L'entretien extérieur

Les élèves du lycée professionnel La Ricarde de l'Isle sur Sorgue (84) ont assuré, sur deux journées, le débroussaillage du site et l'élagage d'un arbre au sein de la structure du centre. L'équipe remercie les étudiants et les encadrants pour leur aide, leur professionnalisme et leur bonne humeur. Une occasion de sensibiliser les lycéens par une action concrète en faveur de la faune.



Les élèves du lycée La Ricarde ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

I-4.3 La rénovation de structures existantes

Plusieurs chantiers de bénévoles ont été organisés afin de rénover les structures du centre de sauvegarde. Ainsi, le centre compte une volière de plus en 2019. De nombreuses volières et enclos ont été rééquipés en perchoirs et nichoirs. Le chalet de stockage a été réorganisé. D'autres aménagements et réparations ont eu lieu tout au long de l'année 2018. Un grand merci aux nombreux bénévoles qui nous ont aidés. Nous remercions également l'association LADEL et les donateurs qui ont permis la rénovation de cette volière.



Remise en état d'une volière pour les corvidés ©Aurélien Amiault

I-4.4 La création de cages hérissons

Suite à la hausse des accueils d'Hérissons d'Europe, le centre de sauvegarde a dû développer de nouveaux équipements. 11 nouvelles cages disposées à l'extérieur ont été construites. Chacune peut permettre la rééducation de 4 Hérissons. Deux chantiers de bénévoles d'une journée entière chacun ont été organisés, le reste des constructions et de l'aménagement a été réalisé par les bénévoles du centre. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui y ont participé.



Chantier bénévole et cages terminées ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

II – Sensibiliser les publics

Le centre de sauvegarde ne soigne pas seulement la faune sauvage en détresse. Son rôle est également d'informer et sensibiliser divers publics à la sauvegarde de cette faune.



Collecte de matériel pour le centre ©Emilie Arianiello

II-1 Animer un pôle d'information et de médiation

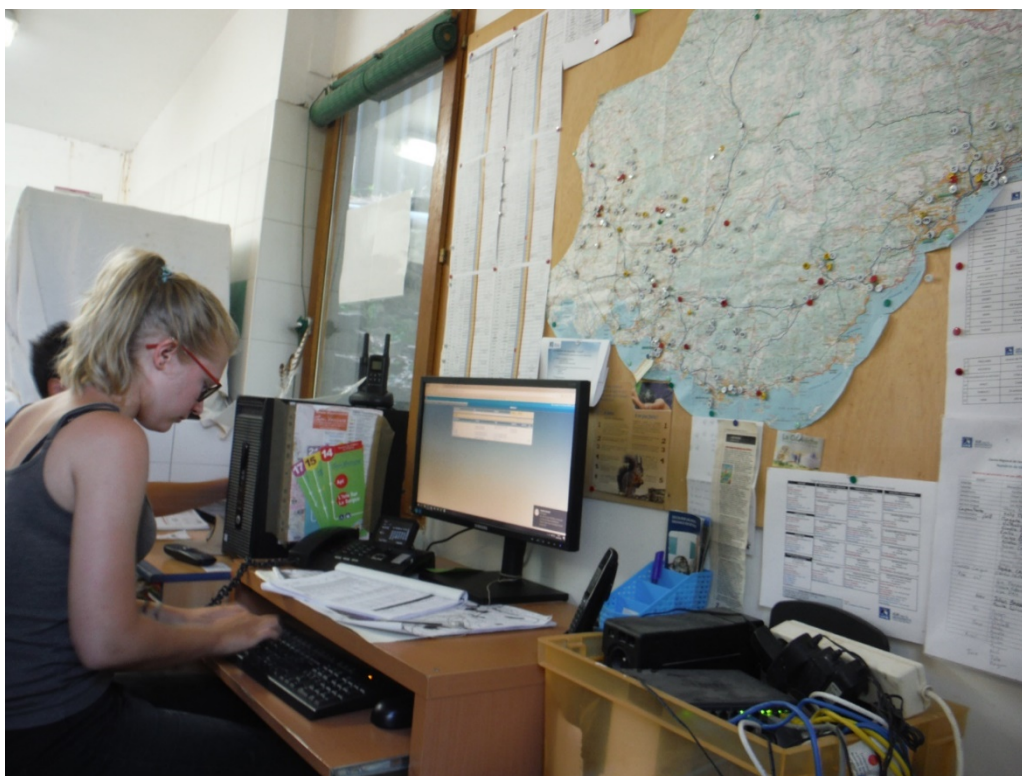
Le centre de sauvegarde assure un standard téléphonique 7 jours sur 7, avec l'aide de volontaires en service civique et des écovolontaires présents toute l'année, pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte provenant de particuliers et professionnels ayant trouvé un animal sauvage en détresse. L'objectif de cette cellule de médiation faune sauvage est d'apporter des réponses à toutes les questions relatives à la petite faune sauvage, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de petits mammifères.

Ces questions concernent des problématiques très diverses :

- signalement d'animaux en détresse (blessés ou en perte),
- signalement de la présence de colonies ou d'individus,
- demande d'information sur la faune sauvage (sur la biologie ou les mœurs des animaux),
- problème de cohabitation (phobies, dérangements, salissures, etc.), allant jusqu'à des souhaits de destruction d'espèces.

Des conseils et informations sur la problématique cohabitation homme/faune sauvage sont mis à disposition des collectivités et des particuliers afin d'éviter les nuisances (fientes, pigeons, goélands...) et de favoriser la biodiversité en milieu urbain (hirondelles, martinets, hérissons...).

L'animation du pôle d'information et de médiation répond à une demande sociale en constante augmentation. Chaque année, **plus de 8000 conseils** sont apportés par téléphone et près de **2000 par mail**.



Gestion des appels ©Aurélié Amiault

II-1.1 La mise à disposition de documents

Le centre de sauvegarde dispose de dépliants grand public, d'une affiche et de brochure pour les financeurs présentant son activité. Ces derniers sont disponibles sur le site internet de l'association <http://paca.lpo.fr>

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE ?

Consultez nos fiches conseils
<http://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseils/fiches-conseils>

ou contactez le centre de sauvegarde
04 90 74 52 44
crsfs-pacalpo.fr
si une prise en charge est nécessaire.
Le centre fonctionne grâce à vos dons !
<http://paca.lpo.fr/don>

Merçi !

Vous avez trouvé un animal sauvage, et vous êtes certain qu'il a besoin de votre aide :

✓ À faire
Gardez votre calme !

- 1 Capturez l'animal en le recouvrant d'un tissu. Prenez garde aux serres des rapaces et au bec des échassiers (hérons, cigognes). Installez l'animal dans un carton adapté à sa taille ou dans une caisse de transport pour chien ou chat et laissez-le au calme.
- 2 Notez avec précision le lieu, la date et les circonstances de découverte de l'animal.
- 3 Maintenez les animaux très jeunes ou très faibles au chaud (28°C), si besoin à l'aide d'une bouillotte.
- 4 Maintenez les animaux très jeunes ou blessés à l'abri des mouches à l'aide d'un tissu.
- 5 Consultez nos conseils sur paca.lpo.fr rubrique « Soins animaux »
- 6 Confiez rapidement l'animal à un centre de sauvegarde de la faune sauvage qui apportera les soins adaptés.

✗ À ne pas faire !

- 1 N'alimentez jamais et n'hydratez jamais un animal sauvage avant d'avoir pris connaissance de nos conseils sur <http://paca.lpo.fr> rubrique « Soins animaux ». Ne donnez ni pain ni lait à un oiseau ou un mammifère sauvage.
- 2 Ne tentez jamais de soigner un animal sauvage, vous risqueriez d'aggraver son état.
- 3 Ne tentez jamais d'élever un animal sauvage chez vous. Pour un grand nombre d'espèces, la loi l'interdit mais surtout, vous le condamneriez.
- 4 Ne manipulez pas un animal sauvage, ne l'exhibez pas, ne lui parlez pas, ne le caressez pas : en situation de détresse, il a surtout besoin de calme !
- 5 N'installez jamais un oiseau dans une cage à barreaux.

SECOURIR UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
paca.lpo.fr

Vous avez trouvé un jeune animal sauvage.

Attention, ils n'ont pas tous besoin de vous !

Parce qu'un animal sauvage a plus de chances de survie s'il est confié à des spécialistes, la loi interdit aux particuliers de détenir en captivité un grand nombre d'espèces sauvages.

Cas particulier des martinets

Le savez-vous ? Les martinets volent en permanence. Ils ne se trouvent au sol que par accident et sont incapables de reprendre leur envol seuls.

Quand intervenir ? Une intervention est utile dans tous les cas.

Quand intervenir ? N'intervenez pas à la découverte d'un faon ou d'un levraut. Pour tous les autres, surveillez discrètement l'environnement du jeune. Si aucun adulte n'est visible, l'animal a probablement besoin de votre aide.

Jeune oiseau

Le savez-vous ? Les oisillons (chouettes, hiboux, merles, grives, etc.) sortent du nid avant de savoir voler. Pendant ces quelques jours d'apprentissage indispensables à leur survie future, leurs parents s'en occupent, souvent très discrètement.

Quand intervenir ? N'intervenez que si l'oisillon est en danger immédiat : route, chats, etc. Dans tous les autres cas, laissez l'oisillon sur place avec ses parents. Si besoin, installez-le dans un endroit discret à l'abri des prédateurs.

Jeune mammifère

Le savez-vous ? Les faons et les levrauts passent leur journée seuls, tapés dans l'herbe, à l'abri des prédateurs. À l'inverse, un jeune hérisson trouve seul en plein jour est en danger et à besoin de votre aide.

Sa mission principale

Soigner les oiseaux et les mammifères sauvages afin de leur rendre la liberté. Chaque année, plus de 1000 animaux sont pris en charge. La structure fonctionne grâce à l'investissement de nombreux bénévoles.

Le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage est une propriété du Parc naturel régional du Luberon et est géré par la LPO PACA.

Je fais un don à la LPO PACA

€ *Merçi*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

☐ Je m'inscris à la newsletter de la LPO PACA

La LPO PACA s'engage à ne pas communiquer vos coordonnées.

Je choisis de faire :

☐ un don ponctuel par chèque à l'ordre de la LPO PACA

☐ un don régulier sur <http://paca.lpo.fr>

Plus d'informations au 04 94 12 79 52

Envoyez votre don à : LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaures 83400 Hyères.

66% de votre don à la LPO PACA est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

La LPO PACA vous adressera un reçu fiscal en début d'année.

À titre d'exemple, un don de ...

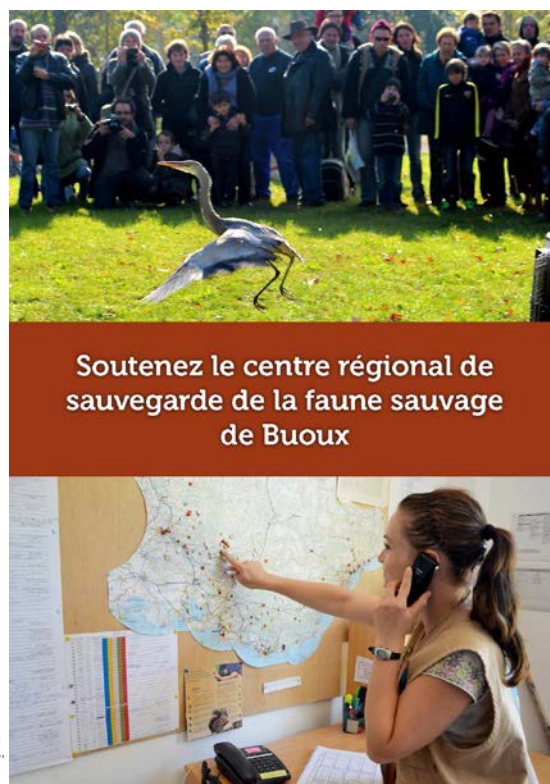
250€	soit 85€ après déduction fiscale	= Prise en charge d'un grand rapace
100€	soit 34€ après déduction fiscale	= Soins d'un jeune mammifère
35€	soit 12€ après déduction fiscale	= Diagnostic d'accueil

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez de la LPO PACA pour tout droit de et de modification des données vous concernant. Conception : LPO PACA 2011. Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales et adhésifs sans alcool.

Dépliant du centre de sauvegarde de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'affiche du centre de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Soutenez le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux

Un livret pour les financeurs

II-1.2 La mise en ligne de nouvelles fiches conseils

Fiche conseil Faune sauvage en détresse Document mis à jour : Avril 2018

J'observe une forte mortalité chez les oiseaux...

A savoir :
Si vous observez, en 5 jours ou moins, plusieurs oiseaux de la même espèce ou non (environ 5 ou plus) morts, dans un rayon de 500 mètres, suivez la marche suivante.
Si vous observez un cygne mort, suivez également la marche suivante.

GESTES A FAIRE

A éviter:

- Ne touchez ni ne prenez pas les cadavres sans protection (gants et masque),
- Notez un maximum d'informations sur chaque cadavre: où, quel jour et heure, état général du cadavre...

Si vous les retrouvez près de mangeoires:

- Retirez vos mangeoires et abreuvoirs pendant une bonne semaine minimum,
- Désinfectez-les bien.

Contactez et suivez les conseils de l'organisme suivant:
La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP):

- DDPP 04: 04 92 30 37 00
- DDPP 05: 04 92 22 22 30
- DDPP 06: 04 93 72 28 00
- DDPP 13: 04 91 17 95 00
- DDPP 83: 04 94 18 83 83

La faune sauvage et la loi

La détention d'animaux sauvages en captivité est interdite sans autorisation spéciale. N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'ONCFS de votre région ou département pour plus de renseignements.

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
LPO
Département VAUCLUSE
Département BOUCHES-DU-RHÔNE
Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
Château de l'enseignement 84400 Buoux - info@paca.lpo.fr - paca.lpo.fr - Tél: 04 90 74 52 44

De nouvelles fiches conseils sur la prise en charge de certaines espèces et sur des procédures à suivre ont été créés et mises en ligne sur le site

<https://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseiller/fiches-conseils>

Exemple : Fiche conseil sur la mortalité de masse

II-1.3 Le tournage d'une vidéo sur le centre

Fernand GARNIER de l'Association Verdon Vidéo, est venu filmer plusieurs séquences au centre de sauvegarde lors de l'année 2018. Le but étant de réaliser des montages vidéo sur le centre et les gestes à faire et à ne pas faire en cas de découverte d'un animal sauvage. Les premières diffusions devraient avoir lieu en 2019.



Fernand GARNIER en train de filmer un soin ©Aurélie Amiault

II-2.2 Animer un cycle de conférences, et remettre en liberté les animaux soignés avec les publics

Au cours de l'année 2018, **près de 5520 personnes** (adultes, scolaires et loisirs) ont également été sensibilisées à la protection de la faune sauvage au cours de remises en liberté publiques d'animaux soignés au centre. Ce sont **64 évènements** de ce type qui ont été organisés à travers la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour permettre à tout type de public d'assister à la remise en liberté d'un animal sauvage.

Des tenues de stands sur le centre de sauvegarde ont été réalisées sur l'ensemble de la région à l'occasion de nombreux évènements : Trail du Luberon, journées du patrimoine, les forums des associations, concerts organisés par la gare de Coustellet...



Relâcher d'un Circaète Jean-le-Blanc ouvert au public à Avignon (84) ©Anouk Megy



Journée du Patrimoine à Buoux (84) - ©Françoise Foucard



Conférence sur la prise en charge de la faune sauvage en Provence-Alpes-Côte d'Azur à Robion (84) ©Lionel Luzy

II-2.1 Se faire connaître sur les réseaux sociaux

Le centre anime une page internet sur le site <http://Provence-Alpes-Côte d'Azur.lpo.fr> en lien avec les réseaux sociaux : Google+, Twitter, et surtout, l'animation d'une page Facebook dédiée qui est suivie par **plus de 6400 personnes**.

II-2.2 Rencontrer nos partenaires et développer de nouveaux partenariats

Plusieurs acteurs de la sauvegarde de la faune sauvage ont été conviés au relâcher d'un Aigle royal. Ce moment émouvant fut l'occasion de présenter le travail du centre aux nouveaux intervenants et à nos fidèles partenaires. Nous remercions le Parc naturel régional du Luberon, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DREAL PACA et le département du Vaucluse, pour le renouvellement de leur soutien en 2018.

Le partenariat avec la société de transport du Vaucluse (Transvaucluse) a été renégocié du fait que la compétence départementale ait basculé au niveau de la Région. C'est une nouvelle convention qui est en cours de signature entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la société Sud-Est-Mobilités, société des Autocars en Haute Provence, société Ets BREMOND frères et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur. De nouvelles lignes de cars pourraient acheminer des animaux en détresse vers le centre de sauvegarde. Grâce à ce partenariat les acheminements d'animaux blessés sur les axes Avignon, Aix-en-Provence et Forcalquier vers la commune d'Apt sont facilités, les oiseaux et mammifères arrivent plus rapidement au centre de sauvegarde pour être stabilisés et soignés.

De nouveaux partenaires ont également souhaité défendre notre cause :

- Le nouveau **fond de dotation UNIVET** qui a vu le jour en 2018 à l'initiative des docteurs vétérinaires Alain MOUSSU et Christophe NAVARRO. Il s'agit d'un groupement de vétérinaires national. Les fonds récoltés seront en partis remis à l'association LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le but de participer au fonctionnement de son centre de sauvegarde. En 2018, le fond de dotation a pu aider le centre à hauteur de 3000 €.



*Signature du
partenariat
entre UNIVET et
la LPO
Provence-Alpes-
Côte d'Azur
©Benjamin
Kabouche*

- L'entreprise OKOFEN qui a fait un don 1 250 € en fin d'année de pour soutenir le centre ;
- L'entreprise Mice connection qui a également fait un don de 800 € en fin d'année pour soutenir le centre.

II-2.3 Communiquer auprès de la presse et autres relais médiatiques

Au cours de l'année 2018, les actions du centre ont été relayées par plusieurs reportages, articles de presse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de nombreux interviews et relais médiatiques.

Radio :

France Bleu Vaucluse le 10 septembre 2018

Journal télévisé :

- o La Provence :
https://www.facebook.com/laprovence/videos/10156149993995539/?hc_ref=ARQxjn3ID0HopZ0IZ05QnBo7z2GpDzMd9z-hASkyi-jA7IIETU29CXWCUhBVK1SMVvk
- o France 3 région Provence-Alpes-Côte d'Azur :
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/video-aigle-royal-pris-son-envol-au-coeur-du-parc-du-luberon-1442299.html>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/apres-plus-six-mois-reeducation-jeune-aigle-royal-relache-luberon-1441015.html>
- o France 3 région Provence-Alpes-Côte d'Azur : émission 9h50 le matin (direct) le 24 janvier 2018 :



BUOUX Retrouvé presque mort dans le Var, l'oiseau sera relâché après six mois de soins et de rééducation au centre de sauvegarde de la faune sauvage

A black eagle is perched on a dark, horizontal branch. The eagle is facing right, with its head turned slightly towards the viewer. Its feathers are dark and appear somewhat matted. The eagle is seen through a chain-link fence, which creates a grid pattern over the image. The background is a bright, overexposed sky.

Après une période de convalescence à l'intérieur, l'aigle a été installé dans une grande volière de 60 m. / PHOTO GREGORY DELAUMA

Auréli Amiaux, établissant un parallèle avec les humains que même les non spécialistes peuvent comprendre. "Et peut-être est-il arrivé quelque chose aux parents. Il se sera alors retrouvé tout seul, incapable de chasser et de se nourrir".

Mars, période où la météo commence à devenir clémente et où la nourriture est abondante, n'a pas été choisi par hasard. Ce vendredi, en début d'après-midi, il sera donc relâché sur un site propice situé dans le Luberon. Si tout se passe comme on le pense au centre de sauvegarde, pendant quelques années le jeune aigle aura un comportement erratique. Nomade, il n'est pas exclu qu'il vole sur plusieurs centaines de kilomètres, avant de se choisir enfin un territoire où il pourra vivre en couple. C'est tout ce qu'on lui souhaite ! **1.80**



Un contrôle un mois après son arrivée avait permis de constater que l'aigle allait déjà mieux, sur le plan sanitaire. Restait à lui permettre de travailler son endurance de vol. (PHOTO: ANTOINE)

Samedi 17 Mars 2018

Vaucluse



Munis d'appareils photos ou de paires de jumelle, une vingtaine de personnes voulaient apercevoir de plus près l'envol de ce jeune aigle royal.

L'aigle royal miraculé a repris son envol

Le rapace pris en charge par le centre LPO de Buoux avait été retrouvé dans un piteux état par des promeneurs à Mons dans le Var, le 31 août 201



Après six mois d'entraînement dans sa volière, l'albâtre royal âgé d'un an a retrouvé les joies de la volière et les gavageurs à perte de vue du Tibère.

A l'arrivée de l'oiseau chacun a le souffle coupé. Le dénuement est proche. L'animal est posé au sol. Une course sur quelques centimètres le ramène à son environnement familier. L'envol est imminent. L'impulsion est parfaite, le déploiement des ailes majestueux et le vol dans les airs, à contempler ce paysage de la forêt des Cadrès du feu massif de Pic de Luberon dans le sud-est de la France. Les traits. Le vol n'aurait pu que mieux se dérouler se régénérer. Amisail, responsable du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la Ligue de la protection des oiseaux (LPO) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a eu le plaisir de le placer d'un détecteur au sein d'un engendrer une situation de stress pour l'animal qui l'aurait empêché de s'envoler.

Une réussite pour cette association de préservation de la biodiversité.

"En 20 ans, 15 000 animaux soignés par la LPO du Luberon ont été réinsérés dans leur habitat." AURÉLIE AMALOT

oïeux chaque année et qui réussit à en réinsérer la moitié dans leurs collines montagneuses.

Un état de santé critique
Mais ceux de travail et de courage ont dû être fournis par l'animal et par les équipes de LPO afin d'arriver à ce résultat. Le 31 août dernier, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune (ONCF) sont allés, lorsque des promoteurs n'ont trouvé sur le sol de la commune de Mons, un aigle royal semble blessé. *Lorsque nous l'avons recueilli, il était très faible et malade. Dans*

prendre temps nous avons pensé à une autre cause", raconte Raphaël Geyraud de la brigade mobile de l'ONCFS de Dragage mobile (83). Capéat possédait aussi un permis de chasse. Les braconniers, âgés à l'époque de six mois, a dû subir une batterie d'examen médicaux avant de pouvoir recueillir son endorsement en vol. "L'angle était fortement déformé et il ne nous a pas permis d'identifier. Des parasites ont été trouvés dans son nez sur une bonne partie de son plumage. Néanmoins la radiographie faite par notre vétérinaire lésionnée a révélé aucune lésion apparente", déclare Aurélie Aumont. Selon les bénévoles, le rapace a été tué par la main de ses parents. Depend de ses aînés, durant les premiers mois de sa vie, il ne saurait pas résister à trouver la nourriture indispensable à sa survie.

pendant une période de convalescence de quelques jours, l'aigle a été placé dans la plus grande volière du site. Une vitre de soixante mètres de long et de dix mètres de haut le séparait du monde extérieur, grande de France. Un espace où le grand rapace a pu se déguider les ailes lors de séances d'entraînement, et où il a pu apprendre aussi à chasser. L'appetit retrouvé de même que l'entraînement quotidien lui ont permis de retrouver sa forme. Une future assemblée le verra de ses amis. Bessette: "L'animal a donné ses poids du moment où nous l'avons recueilli au moment de sa réhabilitation. Passant de quatre-vingt kilos" se félicite Aurélien Armata.

C'est un des mois où la nourriture est la plus abondante. Tout comme le lieu de sa réhabilitation. La forêt des Cèdres, située sur le massif du Petit Luberon s'est le territoire d'un autre comédien. "Seul un couple d'âge regardé comme une partie du secteur du massif du Grand Luberon" indique Aurélien Amiaud. Sur ce secteur où il y a des risques d'attaques sont mis en œuvre des mesures de sécurité. Afin de suivre son développement, les bénévoles de l'AFOP Paris ont équipé le rapace d'un émetteur longue distance. "Je permets à des chercheurs de suivre son parcours en temps réel et de savoir si l'arrive à terre dans son milieu naturel sans être dérangé par les bénévoles".

Deux POISSONS

Retrouvez la vidéo

Retrouvez la vidéo

COLLECTE DE FONDS

La Biocoop aide les animaux

Le 7 juillet, plusieurs bénévoles de la Ligue pour la Protection des Oiseaux se sont retrouvés à la Biocoop de Cavaillon pour un appel à dons en faveur du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Bioux. Sensibilisés au sort des animaux en détresse et aux besoins urgents du Centre, qui recueille en cette période de nombreux oiseaux et petits mammifères blessés, les clients ont participé très volontiers à l'opération. Au total, trois chariots de produits divers ont été collectés : fruits secs, pâtée et croquettes pour animaux, détergents, éponges, sacs-poubelles... ainsi que 26 € de dons en espèces. La prochaine collecte aura lieu au mois d'octobre.

E.B.



MAUBEC

La pluie n'a pas arrêté les coureurs du Trail des Châteaux

Ils ont été endurants, les 268 participants à la 2e édition du Trail des Châteaux en Luberon organisée par l'Athlétic Sport Cavaillonnais ! Venus parfois de très loin, de l'Ariège, des Pyrénées ou de Haute-Loire, tous ont bravé la pluie pour réaliser, au pas de course ou à bâtons en main, les trois parcours proposés.

À 14h, a été donné le départ de la marche nordique, au programme pour la première fois cette année. Une discipline qui connaît un succès croissant et qui a permis à une quinzaine de participants, jeunes ou plus anciens, de sillonner le pied du Luberon et les communes de Maubec, d'Oppède et de Robion sur 10,2 km.

Des paysages et une nature de toute beauté en dépit du temps exécrable, également appréciés par les coureurs qui se sont élancés ensuite, pour deux parcours de 8,2 et 12,6 km, avant respectivement 202 et 306 m de dénivellé, sur des sentiers et des calades rendus glissants par la pluie.

Les élus dans la course !

À noter, la participation à cette course hors stade de plusieurs élus maubecois, dont le maire Frédéric Massip et son épouse Sylviane, ainsi que de



Top départ pour les 268 participants du Trail des châteaux en Luberon.

/PHOTOS E.B.



Malgré la pluie, Olivia, 4 ans, était là pour soutenir son papa. Frédéric et Sylviane Massip avec leur ami René Teyssier, qui a réalisé la marche nordique à 73 ans qui était programmée pour la 1ère fois !

Jean-François Dubois, coordinateur local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. L'association, qui tenait stand pour faire connaître ses actions, s'est, comme l'an passé, associée à la

manifestation sportive, 1€ par inscription lui étant reversé.

La remise des récompenses a eu lieu à 16h30, suivie d'un buffet qui a réuni les bénévoles, les partenaires, comme le groupe

Saint-Gobain Créa, et les élus des trois communes.

L'an prochain, c'est Oppède qui accueillera la 3e édition du Trail des Châteaux en Luberon.

Elsa BASTIDE

Retour à la nature pour un jeune faucon crécerelle



Cathy a présenté le jeune rapace au public puis l'a remis en liberté. Prochain relâcher, ce mercredi.

/PHOTO E.B.

Mercredi a eu lieu le premier relâcher de rapace par les membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, à l'occasion des zapéros concerts de La Gare qui ont démarré en juillet et où les bénévoles tiennent stand.

Aucun relâcher n'avait pu avoir lieu auparavant, faute d'oiseau à remettre en liberté ou en raison du fort mistral.

A 19h, plusieurs membres de la LPO, accompagnés d'une petite foule, se sont rendus chemin des Guillaumets pour remettre en liberté un jeune faucon crécerelle, tombé du nid dans les chantiers navals de La Ciotat en juin et amené au Centre de soin de la faune sauvage de Buoux pour y être pris en charge.

"Ces chutes au sol de jeunes

rapaces sont très fréquentes, explique Jean-Luc Robinet, bénévole à la LPO, mais les parents continuent à venir nourrir leur petit. Il ne faut donc pas ramasser les animaux mais les laisser sur place, quand ils ne sont pas en détresse, bien sûr. Si on a un doute, on consulte les fiches conseils sur le site de la LPO."

Le jeune faucon a été présen-

té au public puis il a pris son envol et a regagné en quelques secondes la nature, pour y retrouver ses semblables et la liberté.

Prochain relâcher mercredi 25 juillet, se renseigner au stand de la LPO devant La Gare pour connaître l'horaire (selon que le rapace est diurne ou nocturne, le relâcher a lieu avant ou après la tombée de la nuit).

Elsa BASTIDE

La deuxième édition du Trail des Châteaux en Luberon se prépare : trois parcours au programme

Présenter la 2^e édition du Trail des Châteaux en Luberon aux élus et aux partenaires, tel était l'objectif de la réunion initiée par l'Athlétique Sport Cavaillonnais, club organisateur.

Cette course hors stade, qui se déroulera le samedi 27 octobre, se fera au départ de Maubec, après avoir été accueillie l'an dernier par Robion et avant Oppède en 2019.

Pascal Terrane, président de l'ASC, accompagné de Michel Blatgé et de Bernard Dupuy, membres du club, ont dévoilé au maire Frédéric Massip et à son premier adjoint Jean-Jacques Leblais, aux élus de Robion et d'Oppède ainsi qu'aux représentants des filiales du groupe de Saint-Gobain et à Jean-François Dubois, coordinateur local de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les tracés des circuits, modifiés à 50% cette année.

Outre un parcours court de 8,2 km et un parcours long de 12,6 km, un circuit de marche nordique de 10,4 km sera proposé aux adeptes de plus en plus nombreux de cette discipline. Sillonant le pied du Luberon et comprenant des portions de bitume très réduites,



Membres de l'ASC, de Saint-Gobain, de la LPO réunis autour du maire Frédéric Massip.

/PHOTO E.B.

les trois parcours permettront aux marcheurs et coureurs d'admirer des panoramas de toute beauté et de découvrir les trésors des villages pittoresques qu'ils traversent.

Le maire s'est dit extrêmement heureux d'accueillir cette manifestation sportive

d'envergure, qui favorise les échanges entre communes et associations. La course est également organisée en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, le groupe Saint-Gobain, principal sponsor, ainsi qu'avec la LPO. 10 par inscription étant reversé

au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. L'an dernier, la première édition du Trail des Châteaux en Luberon avait rassemblé près de 400 coureurs. Gageons que cette année, il attirera encore davantage d'amateurs !

Elsa BASTIDE

Coustellet : assistez ce soir à un lâcher de faucon

Un petit apéro en musique qui va se terminer sur une belle histoire. C'est un peu la tradition ici à Coustellet durant les Zapéros-concerts du mercredi à la Gare. Ce soir, les amoureux de la nature pourront assister à un relâcher d'un faucon crécerelle. Un instant qui émerveille toujours le public.



Les membres de la LPO procèdent souvent à des relâchés de rapaces.

/PHOTO E.B.

Une initiative que l'on doit à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui en profite pour faire connaître ses actions et sensibiliser les personnes à la sauvegarde de la faune sauvage. Ce soir, les bénévoles procéderont depuis leur stand au relâché d'un faucon crécerelle mâle, qui retrouvera la nature

et ses semblables après avoir été soigné au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. L'animal étant diurne, le relâché se fera donc avant la tombée de la nuit. ➔ Départ du stand de la LPO ce soir à 19h devant la Gare de Coustellet. ☎ 06 09 12 64 21.

CABRIÈRES-D'AVIGNON

Les collégiens viennent en aide aux animaux en détresse

Au mois de mai, c'est une vaste collecte de produits qui a été lancée au collège du Calvaron par Laury Josien, enseignante et membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, afin de soutenir le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, qui soigne annuellement plus de 12 000 animaux sauvages en détresse avant de les replacer dans leur milieu naturel.

Créé en 1986 par le Parc naturel régional du Luberon et géré depuis 2006 par la LPO Paca, le centre fonctionne grâce à l'investissement des nombreux bénévoles et la générosité des donateurs, qui permet d'acheter nourriture et matériel.

Des appels aux dons

Les élèves de 6^e ont dans un premier temps réalisé de larges affiches appelant au don sous la direction de Clotilde Motino, professeure d'Arts plastiques. Collégiens et personnels ont également été sensibilisés grâce à une exposition de la LPO installée dans le hall central de l'établissement et toutes les familles ont reçu un docu-



Bernard Nahon, Laury Josien et Jean-François Dubois, entourés d'une partie des élèves mobilisés pour la collecte.

/PHOTO E.B.

ment informatif accompagné de la liste des produits qu'ils pouvaient offrir.

Vieux journaux, gants jetables, éponges, croquettes et pâte pour chat, sérum physiologique, désinfectant, cotons tiges, argile verte... des produits du quotidien, souvent

peu onéreux, indispensables aux animaux blessés et aux soigneurs, que les collégiens et les enseignants ont très généreusement déposés dans de grands cartons disposés dans différentes salles de classe. Fin juin, la collecte terminée, Jean-François Dubois, coordon-

nateur du groupe local de la LPO, est venu récupérer les dons et féliciter les jeunes pour leur engagement, après avoir été reçu par le principal Bernard Nahon, qui a soutenu et encouragé cette action généreuse.

Elsa BASTIDE

ASSOCIATION | L'institution, géré par la LPO, avait lancé un appel à l'aide Le centre de sauvegarde de la faune sauvage aidé par la Biocoop



Les bénévoles de la LPO ont utilisé leur bon d'achat de 100 euros, offert par la Biocoop, pour le centre de sauvegarde.

Le centre régional de sauvegarde de faune sauvage, installé à Buoux, créé en 1996, recueille, soigne et réinsère dans leur milieu naturel des animaux sauvages trouvés par des particuliers. Sa gestion est assurée par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), qui célèbre son 20^e anniversaire en Paca et organisera son assemblée générale à Carpentras.

Longtemps réservée aux oiseaux, l'activité du centre, comme l'association, s'est ouverte à tous les animaux sauvages. Il en recueille plus de 1 500 chaque année.

Touché par des baisses successives de subventions, le centre est aujourd'hui en péril et fait appel aux dons pour maintenir son activité en es-

pérant trouver une solution institutionnelle.

Un bon d'achat de 100 euros par la Biocoop l'Auzonne

Depuis toujours, l'association qui gère la Biocoop l'Auzonne soutient des causes ou événements qui portent des valeurs semblables aux siennes. Chaque année, le conseil d'administration prévoit aussi une enveloppe financière qui permet de répondre à certaines demandes urgentes. « On soutient tout ce qui touche à l'écologie », précise Jeffrey Larrosa. « On a donc répondu à la demande du groupe local de la LPO. C'est une urgence et on suit de près la situation du centre de Buoux. »

À l'origine de cette deman-

de, Gaétan Depaoli, coordinateur du groupe LPO Ventoux. Avec une autre bénévole de la LPO, Alice Beucher, il a entrepris de faire les courses en suivant scrupuleusement la liste fournie par le centre de sauvegarde : de la nourriture (sons et fruits secs) et un peu de matériel d'hygiène (terre de diatomée, spray purifiant...). D'autres échanges existent entre la LPO et la Biocoop, notamment pour la célébration des 20 ans le week-end prochain.

Lydie MALLET

Contact centre de sauvegarde Buoux : 04 90 74 52 44.
Contact LPO Ventoux : Gaétan Depaoli - 06 25 39 32 12 - lpoventoux@gmail.com

APT

Enedis et la LPO, une relation historique

Ce jeudi, le gestionnaire du réseau électrique Enedis a fait don d'un véhicule au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. Patrice Perrot, directeur Vaucluse, a remis un Kangoo issu du parc automobile d'Enedis à Magali Goliard, directrice adjointe de la Ligue protectrice des oiseaux (LPO) Paca. Ce véhicule permettra le transport des animaux sauvages en détresse vers le centre de sauvegarde et les cliniques vétérinaires. La remise du Kangoo s'est déroulée sur le site d'Apt en présence des salariés. Une exposition sur la faune en détresse était proposée aux participants.

Enedis est partenaire de la LPO depuis plus de 10 ans. Une charte a été renouvelée en 2017, pour 3 ans, afin de dimi-

nuer les impacts des ouvrages sur les paysages et l'avifaune, et mettre en place des actions en faveur de la biodiversité. Un travail en synergie afin de supprimer les risques d'électrocution encourus par les espèces protégées, comme, par exemple, l'aigle de Bonelli.

Parmi les principales actions, citons l'enfouissement de la quasi-totalité des réseaux neufs HTA, la neutralisation des lignes par la pose de protections isolantes à proximité des supports ou la mise en place de tiges empêchant les oiseaux de se poser sur les supports.

Depuis plus de dix ans, 57 millions d'euros ont été investis pour l'enfouissement de lignes moyennes tension HTA à risques aléas climatiques.



Patrice Perrot, directeur Enedis Vaucluse, a remis les clés d'un véhicule Kangoo à Magali Goliard, directrice adjointe de la Ligue protectrice des oiseaux (LPO) Paca. Photo Valérie Brolo

cluse

Vendredi 31 Août 2018
www.laprovence.com

COUSTELLET

Quinze oiseaux remis en liberté par la LPO cet été



Sur leur stand devant La Gare, les bénévoles informent le public des actions de la LPO... comme ce relâché de petits ducs !

Mercredi soir, à l'occasion des zappé-concerts de La Gare, la Ligue pour la Protection des Oiseaux a procédé au dernier relâché de rapace de l'été.

L'occasion pour le public d'assister, dans la campagne autour de Coustellet à la tombée de la nuit, au retour à la vie sauvage de quatre jeunes petits ducs tombés du nid et pris en charge par le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

Petits ducs, faucons, et hirondelles...
Durant les mois de juillet et août, cinq relâchés ont pu avoir



lieu, quand les conditions météorologiques le permettaient, sans mistral ni temps orageux. La LPO a ainsi remis en liberté 15 oiseaux, onze petits ducs, deux faucons crécerelles et

deux hirondelles. Des oiseaux fréquemment tombés du nid et apportés au Centre de Buoux, souvent inutilement car il est préférable, comme l'a rappelé le coordinateur local Jean-François Dubois, de placer les oiseaux dénichés dans un endroit sûr, à l'abri des prédateurs, les parents continuant à venir nourrir leurs petits jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur famille.

Ces relâchés permettent de sensibiliser le public aux actions des bénévoles de la LPO et du Centre de Buoux, qui fonctionne essentiellement grâce aux dons particuliers et matériels des particuliers, d'autant

plus indispensables que les financements publics sont en forte baisse. Le Centre a accueilli l'an passé près de 1500 oiseaux et petits mammifères en détresse et reçu 10 000 appels téléphoniques.

Elisa BASTIDE

Prochains rendez-vous de la LPO : vendredi 7 septembre à 18h30 à la médiathèque de Maubec, conférence de Pascal Bren sur la pollution lumineuse. Entrée libre. Infos : 04 90 71 77 95. Lundi 17 septembre à 19h dans l'annexe de la mairie de Maubec, réunion mensuelle de la LPO ouverte à tous, adhérents et non-adhérents. La réunion est suivie d'un pique-nique partagé pour ceux qui le souhaitent.

tel de ville.

Collecte. La Ligue pour la Protection des Oiseaux organise une grande collecte de nourriture et de matériel au magasin Biocoop pour venir en aide aux animaux en détresse, soignés au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. Alors n'hésitez pas et venir offrir essuie-tout, croquettes et pâtée, gants jetables, éponges, désinfectant, huiles essentielles et bien d'autres produits, indispensables aux soigneurs et aux animaux.

La Provence 04/07/2018

L'ÉTAT CIVIL LES NAISSANCES

Belin Mathias, Régis, Jean-Claude.
Cattan Tiandie Adam, Eden.
Hmimsa Sohan, Farouk.

Var

var-matin
Dimanche 3 juin 2018

Ils lancent un fonds en faveur de la faune sauvage

Le fonds de dotation Univet est créé pour valoriser des actions de protection de la biodiversité. Chacun, entreprises ou particuliers, peut y participer. Explications

Si tous les vétérinaires pouvaient se donner la main... Alain Moussu, vétérinaire à Hyères, fait le même constat depuis trente ans : sur les 6000 cliniques de France, « seule une centaine de vétérinaires sont ouvertement militants ou acteurs de la protection de la nature ». Englués dans des emplois du temps chargés, ils ne voient souvent guère plus loin que le fond de leur salle de soins. « Cette profession est pourtant attendue sur cette question. Elle a la légitimité de s'investir, mais elle ne l'a pas encore fait à ce jour. »

prises partenaires et le grand public. Christophe Navarro, vétérinaire à Mougins (Alpes-Maïritimes) et président d'Univet, complète : « Je crois que 95 % des vétérinaires ont embrassé la profession en regardant Daktari. Mais on ne met en commun notre travail quotidien en atteignant un accomplissement personnel. On redevient des gens quand on recommence à sauver, des chats comme des animaux sauvages. » Univet est un réseau pluridisciplinaire regroupant 27 vétérinaires associés. 19 cli-



Alain Moussu et Christophe Navarro ont présenté le fonds Univet à une soixantaine de vétérinaires et entreprises partenaires, vendredi à Hyères. (Photo S. M.)

ment fiscal : les entreprises garde de la faune sauvage.

inséré dans la nature. Une équipe de 150 bénévoles y participe. En 2017, 1448 animaux ont transité par ce centre, surtout des oiseaux (buses, faucons, éperviers, cigognes, poussins de martinets, mélanges, chouettes, hiboux tombés du nid), mais aussi des hérissons, chauves-souris, renardeaux, blaireaux, fousines... « On veut qu'un maximum de cliniques fassent le job en sachant quels bénévoles contacter pour amener les animaux à Buoux. Gagner du temps est très important pour augmenter les chances de survie des animaux blessés. »

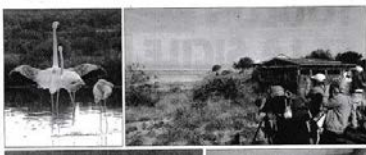
flore sauvages. Exemples en 2018, des conventions sont signées avec des ONG pour créer une aire protégée à Madagascar (forêt d'Ambohidiriana) et soutenir l'acquisition de parcelles forestières et le centre de conservation des gibbons à Bornéo (Kalawit). Dernière initiative, Univet va ouvrir une boutique en ligne d'aliments pour animaux domestiques, à prix accessibles et concurrentiels, dont la marge à vendre sera consacrée au fonds Univet. « Là aussi, il s'agit de créer un flux financier éthique permettant à tout propriétaire d'un

Métropole à LA UNE

LPO Paca: vingt ans

Inventorier la faune, la préserver, éduquer: l'association régionale, dont le siège est à Hyères, dresse le bilan des actions engagées ces deux dernières décennies par ses bénévoles et salariés

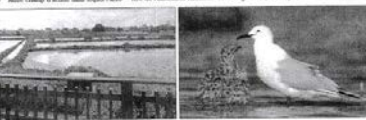
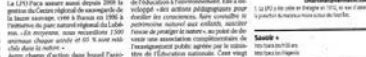
Cette fois, il y a plus d'un siècle que des associations de citoyens se sont données pour mission de sauvegarder la nature. La LPO Paca, créée en 1998, a pour objectif de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).



Une connaissance approfondie de la faune régionale
La LPO Paca a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).



Des actions concrètes de préservation
La LPO Paca a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).



au service de la nature

Quatre groupes dans la métropole une vie associative très dynamique



À Toulon, les bénévoles du groupe ont participé au nettoyage des marais, une action menée par la rénovation des vieux habitats.

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Le LPO a pour mission de protéger la biodiversité en France. Elle est membre de l'Union française pour l'étude et la protection de la nature (Ufnn), l'association internationale de protection de la nature (Ipn) et de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn). Elle est aussi membre de la Fédération française de protection de la nature (Ffnn).

Repères

Quel fait appel à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

Quel fait appelle à la LPO?

A Buoux, les oiseaux se cachent

Structure unique en Vaucluse, le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux recueille les animaux blessés, en particulier les oiseaux. Après leur convalescence dans cette « infirmerie de pleine nature », ils sont relâchés dans leur milieu naturel.

Comme caché des regrets. Mais surtout désigné de l'agitation humaine pour faciliter le passage à la nature après les soins terminés. C'est par un chemin en terre, au creux de la vallée de l'Agelouze, que les ancêtres au contact du sauveur de la faune sauvage. Sur les hauteurs du château de l'Évêché, le site regroupe une salle de soins et une dizaine de valétières, dont certaines louches de plusieurs dizaines de mètres.

Chaque année, 1.500 animaux y sont accueillis après avoir été retrouvés par des professionnels. Les soins passent directement par les personnes qui les trouvent rarement, le plus souvent, c'est le refuge de la LPO regroupe 200 bénévoles répartis dans la région qui jouent en charge ce difficile tra-

Un aigle royal relâché dans le Luberon

[illegible]

rtion. Il ne nous est pas possible de pouvoir aider certains animaux, comme les pigeons ou les fourmières », précise Mireille Collard, directrice adjointe de la LPO/INRA.

Des conseils de soins par téléphone

« Ces dernières années, nous avons reçu de plus en plus d'appels, une certaine part par intérêt ». Les blessures sont diverses, le plus souvent naturelles. « Il faut bien noter qu'il y a aussi les dégâts causés par des balles à casses d'arbres de bricolage ». Rigolamment, l'équipe reçoit les milliers de vétérinaires et d'une multitude spécialisée des animaux. « Ils sent le monde en permanence par la faune et la flore. Cependant, il faut garder une attitude la plus sûre possible. On ne s'occupe pas des animaux sauvages autres des animaux domestiques, comme l'arrête l'animal. Ces deux familles des animaux ont été et sont toujours en contact.

des saigneurs, il aurait le plus grand mal à évoluer une Riverrune dans leur milieu naturel ».

recoivent 10 000 appels par an. Nous conseillons à distance les personnes trouvées au hasard, on leur explique quels sont les gestes indispensables et, si ce n'est l'urgence, les mettez en relation avec une dizaine d'adhésaires par semaine puis de leur en faire sélectionner un minimum qui se chargent de transporter les personnes à l'hôpital. Un travail d'information en direction du public, infirmiers comme adultes, qui demande l'une des missions principales de la Ligue selon la Direction des Chèques.

Centre Régional de Sauvergarde de la Faune Sauvage.
Tél. 04 90 74 52 44. Fiches conseil pour soigner les
animaux sur le site www.sarv.fr



Parmi ses missions les plus délicates, le Centre régional de sauvetage de l'airne s'occupe des captifs d'oursaurs menacés, comme ce loup de pèlerin (à côté) ou encore les

Est le nom du Département de Québec : 07105 - 300.7



C'est un travail de l'ombre que mènent les salariés et les bénévoles du centre de sauvegarde de la faune sauvage à Baouren plein cœur du Luberon. Chaque année, ils accueillent jusqu'à 1500 animaux qui doivent soigner et de relâcher en milieu naturel. Une mission qui nécessite le soutien des pouvoirs publics mais aussi...

*Par Isabelle Appy,
Anne Rey, Cyril Huby
et Anne Bourdieu*

Dimanche 16 Décembre 2018
www.laprovence.com

MAUBEC

Les 20 ans de la LPO et un trail solidaire pour la faune de Buoux

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) PACA a organisé une conférence-débat sur le thème "Agriculture pour la biodiversité" à l'occasion de son 20^e anniversaire. Vingt ans de réalisations concrètes au service de la nature grâce à un réseau de membres actifs, qui agissent au quotidien pour sensibiliser le public, répondre aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et contribuer à étendre les terri-

Avant la conférence, Pascal Terranne, président de l'Athlétique Sport Cavaillonnais, a remis à Magali Goliard, directrice-adjointe de la LPO Paca, un



A l'occasion de la conférence de la LPO, le club d'athlétisme de Cavaillon a remis un chèque de 350 euros.

chèque de 350€ représentant la participation des 350 cou-

tobre dernier. Une contribution bienvenue pour le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, dont la LPO est en charge et qui a bien besoin de soutiens financiers pour continuer à fonctionner et accueillir les animaux en détresse. Magali Goliard, en poste depuis 20 ans à la LPO, a ensuite présenté de manière claire et instructive l'association avant de faire un bilan de ses différentes missions et ob-

Prochaine réunion du groupe LMV de la LPO : lundi 17 décembre à 19 h, annexe de la mairie, au premier étage. Réunion ouverte aux adhérents et non-adhérents.

chèque de 350€ représentant la participation des 350 cou-

Grand Sud

A Hyères, ils lancent un fonds en faveur de la faune sauvage

Si tous les vétérinaires pouvaient se donner la mort... Alain Mucoux, vétérinaire à Hyères, fait le malin constat depuis trente ans : « sur les 5 000 cliniques de France, « seule une centaine de vétérinaires sont converties en milieux d'occurrence de la protection de la nature ». L'anglais était très simplifié du temps gaullien, ils ne voient souvent guère plus loin que le fond d'une valise de peluche... Cette phrase est d'actualité, elle est votre question. Elle a la ligne crâne de la vérité, mais elle



Effet Daktari
Certes, les initiatives de la

profession vétérinaire en faveur de la faune sauvage sont nombreuses, variées et pertinentes, mais il manque un mouvement de fond pouvant englober les cliniques et cabinets vétérinaires, ainsi que les entreprises partenaires et le grand public.

Le Club des vétérinaires vétérinaires à Mougeon (Alpes-Maritimes) et président d'Univet, explique : « de ceux qui 90 % de ses adhérents rencontrent principalement le Var et les Alpes-Maritimes. Avec un budget d'investissement pour partenaire financier, est créé le fonds de dotation Univet. Chaque donateur choisit dans des deux qui l'adapte d'un objectif financier. Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des versements et 40 % pour les particuliers. À quel sert ce fonds ?

Actions à Bornéo et Madagascar

Localement, il soutient le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, géré par la Ligue de protection des animaux (LPO) : à Bakoan, sur le territoire du Parc naturel régional du Lubéron. C'est une zone connue, mais quand un animal se baigne librement ou empiète sur un champ, on l'empêche.

[illegible]

activeité d'intérêt général
dans le domaine de la pro-
tection de la nature, en par-

Alain Moussu, vétérinaire, est aussi un défenseur de la biodiversité à travers le monde. En 2004, il a créé la LPO Paca dont le siège est à Hyères

Qui possède un animal de compagnie connaît peut-être le Dr Alain Moussu, dont le cabinet vétérinaire a pignon sur l'avenue du XV^e Corps, à Hyères, depuis 2004. Mais qui tente de sauver un animal sauvage a forcément croisé son regard fixe puisque la plupart des oiseaux blessés (mais pas seulement) finissent entre ses mains expertes. Un spécialiste de tout ce qui vole ? « Ne dites surtout pas ça car le terme spécialiste m'attirerait des reproches du conseil de l'ordre. Je ne cache pas ma curiosité, mon intérêt pour les oiseaux, mais sans diplôme spécifique pour le certifier. » « Depuis tout gosse », Alain Moussu voulait devenir véto. De l'influence de Dakari, Skippy le kangourou, Flipper le dauphin et des reportages animaliers sur ce qui devenait une vocation. « De la



Faune attitude

de terre, j'étais et je regardais tout ce qui bougeait, une vingtaine d'espèces sur quelque cm². » Pour les gendarmes et les voleurs, il faudra repasser.

«Redevenir nomade»

Aimer les animaux, soit. Mais encore faut-il supporter la vue du sang et de la chair atrophiée. « L'appréhension est passée très vite. Je ne suis tombé qu'une fois dans les pommes, à l'école nationale de vétérinaires de Maison-Alfort, devant un léonier en fin de vie qui présentait des lésions cancéreuses sur la peau. » « Mes clients me demandent souvent comment je gère la souffrance, le sang, la mort et l'euthanasie, embrayé-t-il, pas du genre à esquiver ses responsabilités. Je réponds que quand nous pratiquons l'euthanasie, et j'en pratique tous les jours, c'est que la maladie l'a déjà décidé. Jamais je ne pratique l'euthanasie de convenance. Chaque jour, je fais la balance des animaux que j'ai sauvés et euthanasiés, en présence ou pas de leur maître, selon leur volonté. J'y vois un acte de respect quand il agit en délivrance d'une longue souffrance. »

Alain Moussu a d'abord exercé comme vétérinaire salarié à Nice, de 1987 à 1990. Un beau jour, il emballe ses affaires dans un sac à dos pour un voyage initiatique en Inde qui devait durer six mois. Il se prolongera pendant trois ans, au Népal, en Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Australie. Ce qu'il y a fait ? « Observer la faune, rencontrer des gens sans contrainte, avec un budget mini-

mal, dans des forêts intègres. Il n'y a pas une journée où je n'y pense pas. C'était les années 1980, cette vie correspondait à ce que j'avais dans le ventre depuis toujours, redevenir nomade, ce que je fais aujourd'hui encore de manière régulière. » Le Dr Moussu est actuellement en Équateur où il contracte avec des ONG faisant des acquisitions foncières de forêt. « Je couple mes voyages avec une action militante. Il n'est pas possible d'assister à la déforestation en fermant les yeux. »

Feralis et Univet, des fonds pour la nature

Il a, en effet, fondé le fonds de dotation Feralis en 2017, qui intervient en faveur de la protection des espèces et des habitats naturels dans des écosystèmes encore sauvegardés. Le fonds soutient la mise en place de projets innovants de génie écologique et concertés avec les acteurs locaux. Devant la perte de biodiversité liée à des causes anthropiques, la volonté de Feralis est simple : protéger des habitats naturels encore de très bonne qualité écologique dans les derniers sanctuaires sauvages (Madagascar, Bornéo). Engagé, Alain Moussu l'est

aussi à travers la création de la Ligue de Protection des Oiseaux Paca en 1998, dont il a fixé le siège à Hyères. Hyères car les Salins étaient et demeurent un enjeu important de protection. Parce qu'un parc national et un conservatoire y sont implantés. « C'est un lieu à forte valeur patrimoniale pour la nature, dont le seul équivalent dans le sud est la Camargue. Je suis tombé amoureux de la ville et de son environnement préservé. J'ai achevé d'être convaincu par le Hyérois Daniel Barbaroux, avec qui j'ai de très proches relations. » Créée à l'origine en 1912 pour protéger les macareux moines, ces petits pingouins qui subissaient des attaques en Bretagne, la LPO a repris, en Région Paca, l'action de l'ARPON (Association régionale de la protection des oiseaux et de la nature) dont Alain Moussu fut aussi le président en 1996. Au niveau national, la LPO réunit aujourd'hui 46000 membres, 5000 bénévoles et 400 salariés dans 79 départements. Alain Moussu, lui, vient de lancer Univet, un nouveau fonds de dotation qui vise à fédérer les vétérinaires et leurs partenaires pour la protection des animaux sauvages.

SYLVAIN MOUHOT

UNE MISE AU POINT

« Les espèces animales menacées le sont uniquement à cause des activités humaines », rappelle Alain Moussu. Il pointe du doigt le changement climatique (notamment le réchauffement de l'eau de mer qui a des effets catastrophiques sur les récifs coralliens), la déforestation, la destruction des ressources alimentaires (l'usage des pesticides qui détruit les insectes, à la base de la chaîne alimentaire), la chasse

et le braconnage. Il précise : « La LPO ne se positionne pas contre la chasse même si la majorité de ses membres y sont intimement opposés. Les vétérinaires soignent d'ailleurs les chiens qui sont blessés dans les parties de chasse. En revanche, l'association lutte ouvertement contre le braconnage. La France est d'ailleurs l'un des pays les plus laxistes concernant les périodes de chasse, et qui a la plus grande liste d'oiseaux migrants pouvant être chassés. »

A domicile

Chez lui, sur les hauts d'Hyères, Alain Moussu ne perd pas de vue le règne animal. « J'écoute ce que vous dites et en même temps, j'entends les martins chanter », glisse-t-il. Au rayon domestique, le véto partage sa vie avec Poki, un chat trouvé à Porquerolles. « C'est un vrai chasseur d'oiseaux. C'est pourquoi nous l'avons équipé d'un collier avec double clochette, reconnu par la LPO, qui prévient les oiseaux dès qu'il s'approche »

“Celui qui lutte en créant une association ne peut pas être taxé de pessimisme. En revanche, ne pas regarder la réalité en face sur les torts faits à la faune et la flore, c'est un déni criminel”

Alain Moussu, président de Feralis

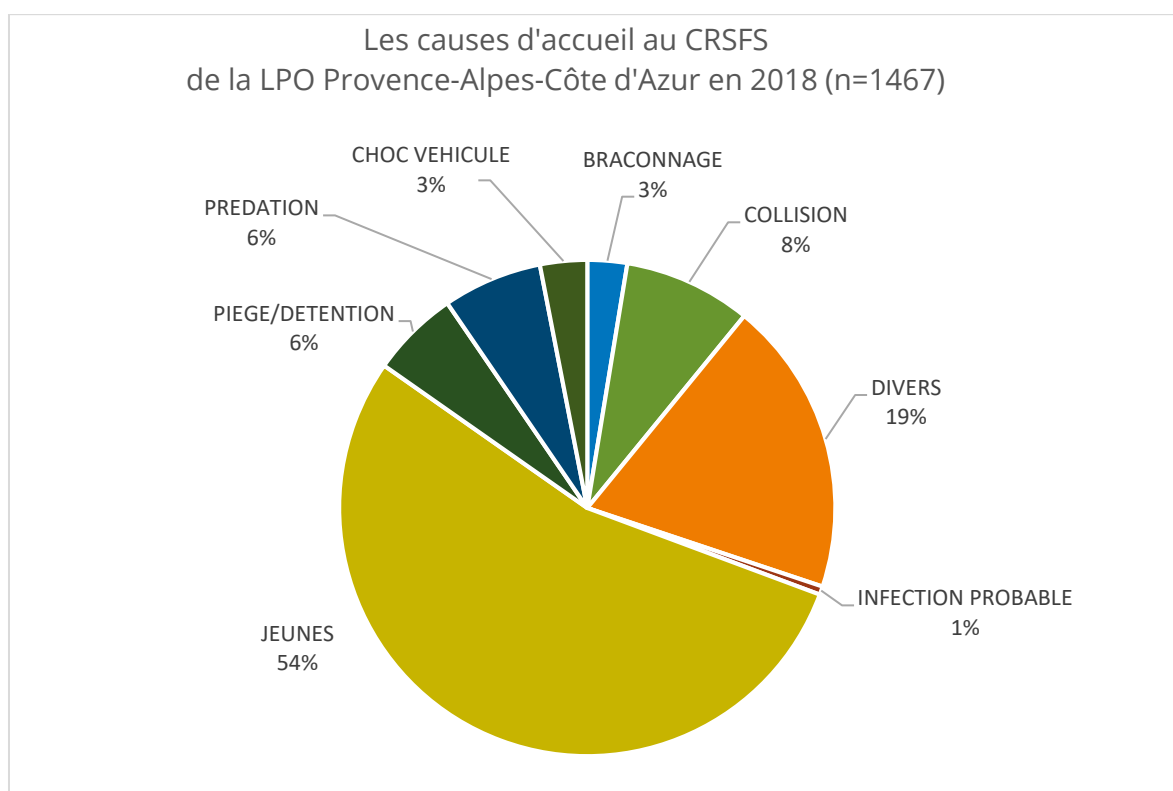
III – Etudier les espèces

III-1 Produire des informations sur la faune sauvage

Objectif : Définir les causes d'entrée avec la plus grande précision possible

Chaque année l'objectif du centre de sauvegarde est d'améliorer la détermination de la cause d'entrée pour chaque pensionnaire.

Pascale Pignet Planque, vétérinaire diplômée Certifaune nous permet d'améliorer cela en réalisant des autopsies sur les individus morts au centre de sauvegarde.



Graphique 9 : les causes d'accueil de la faune sauvage en 2018

Le cas du dénichage :

L'action de prélever un jeune animal de son environnement est nommée dénichage. On distingue deux types de dénichage : actif dans le cas où le jeune animal est en détresse et il y a nécessité de le récupérer afin d'éviter la mort, et passif lorsque la situation ne nécessite pas de le récupérer.

Le cas des jeunes hérissons ou écureuils : nous accueillons de nombreux jeunes mammifères qui ont besoin d'une prise en charge. Pour la plupart des espèces de mammifères, seule la mère se charge d'élever les jeunes. Or les dangers sont nombreux et il n'est pas rare que les jeunes se retrouvent orphelin avant d'être autonome : mère noyée dans une piscine, écrasée sur la route, prédatée, nid détruit à la suite d'un ménage de printemps... Nous sensibilisons le grand public sur ces risques pour les mères mammifères, et sur le dérangement des nids.

Le cas des jeunes oiseaux : la plupart des oisillons ont une période d'émancipation au sol avant de pouvoir voler (environ 3 jours pour les mésanges, 10 pour des hiboux, 1 mois pour les pies et goélands par exemple). Lors de cette phase au sol, ils sont armés face à la nature (protection corporelle du plumage et comportement adaptés, présence des deux parents...) mais pas suffisamment face aux Hommes. La méconnaissance sur la biologie des espèces et sur cette période d'émancipation entraîne beaucoup de dénichage passif, où le jeune est emmené loin de ses parents par des personnes pensant bien faire. En réalité, l'oisillon se retrouve dans une situation où ses chances de survie diminuent dans la plupart des cas. Chaque année nous traitons des milliers d'appels et de mails où nous donnons des conseils pour remettre l'oisillon sous la garde de ses parents en sécurité. Des fiches conseils résumant les différentes techniques sont en ligne sur le site internet. Certains oiseaux n'ont pas cette phase d'émancipation au sol (Huppes fasciées, Hirondelles, Martinet,...). Dans ces cas, il n'est pas rare qu'une prise en charge soit tout de suite recommandé par le centre.

Objectif : Mesurer l'efficacité de la réhabilitation d'oiseaux dans leur environnement naturel

Mesurer l'efficacité de la réhabilitation d'oiseaux: taux de recrutement similaires entre des jeunes Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) élevées temporairement en captivité et des oiseaux sauvages.

Chaque année, un grand nombre de jeunes oiseaux sont ramassés par méconnaissance par des particuliers, peu de temps après avoir quitté leur nid, pour être déposés dans des centres de sauvegarde de la faune sauvage. Ces oiseaux sont temporairement élevés à la main avant d'être relâchés. L'efficacité de cette pratique demeure néanmoins largement méconnue. Nous avons suivi **le devenir de 119 chevêches d'Athéna** relâchées et trouvé une probabilité de recrutement similaire à celle des oiseaux sauvages (11.8% vs. 10.7% des 382 poussins envolés sauvages). La période de relâcher des oiseaux, en automne et au début du printemps suivant, n'affecte pas les probabilités de recrutement, mais un plus faible succès reproducteur de ces derniers, comparé aux oiseaux sauvages, suggère que les lâchers d'automne sont à privilégier.

Publication complète dans "Journal of Ornithology" (sous presse, janvier 2019), étude menée par Olivier HAMEAU (LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur) & Alexandre MILLION (IMBE - L'Institut Méditerranéen de la Biodiversité et d'Ecologie).



Chevêche d'Athéna © Robert Monleau

III-2 Evaluer l'état de la biodiversité : assurer une veille écologique en dénonçant les actes de braconnage

Pour la dixième année consécutive, afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le centre réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaire bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge.

Chaque campagne de dépistage a lieu pendant les mois de septembre à février, période hivernale correspondant approximativement à l'ouverture légale de la chasse. Au cours de cette période, chaque spécimen accueilli au centre appartenant à une espèce protégée est radiographié. En l'absence de témoins de l'acte de braconnage, la radiographie, mettant en évidence la présence de plomb dans les tissus, est l'unique moyen fiable pour déceler un acte de tir. Des signalements systématiques sont faits auprès de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour chaque animal victime de braconnage.

Entre le 9 septembre 2018 et le 31 décembre 2018, 13 rapaces ont été victime de braconnage, sachant que le centre n'a pas réalisé d'accueils durant la période de travaux au mois d'octobre.



Radiographie d'un Autour des Palombes – points blancs = plombs ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

III-3 – Agir pour protéger la nature

Objectif : Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés, valoriser les programmes de renforcement de populations

Sur les 1467 animaux accueillis en 2018, **511 animaux** ont été réinsérés dans leur milieu naturel après soin au centre de sauvegarde. Soit un taux de réinsertion de 35%, et 74 individus sont toujours en attente d'être relâchés au printemps 2019 (5%).

Certains pensionnaires ne peuvent pas être sauvés dès leur accueil, nous déplorons :

- 79 déjà morts à l'arrivée
- 304 euthanasies à l'arrivée pour cause d'état de santé trop grave
- Et 121 pensionnaires morts dans les 24h suivant leur accueil

En retirant les chiffres des individus non soignables, sur 963 animaux réellement soignés nous atteignons un taux de réussite aux soins de 61% !



Capture d'un Cygne tuberculé pour contrôle et relâcher
©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Relâcher d'un Hérisson dans un Refuge LPO © « Les jardins de Semaille » ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Relâcher d'un Faucon crécerelle ©Richard Saci Hadeif



Relâcher d'un Martinet noir ©LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur



Relâcher d'un hérisson dans un gîte sur un refuge LPO© partenaire

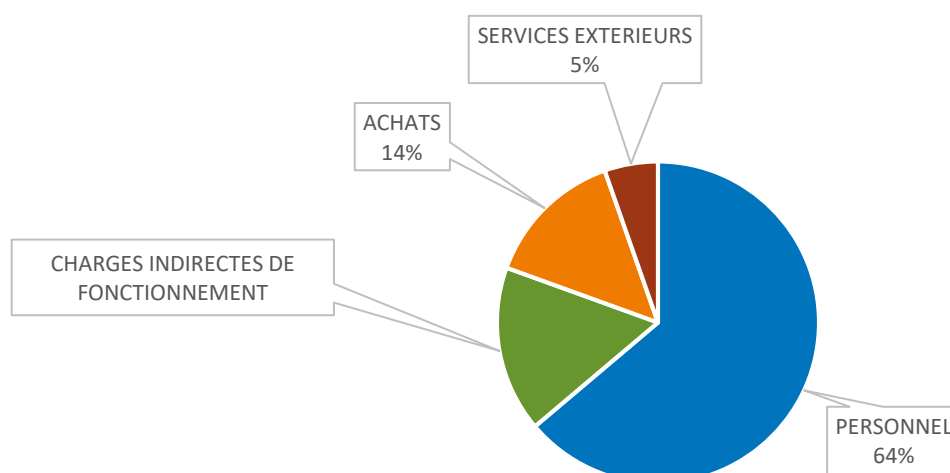


Pose d'un nichoir pour relâcher des Chevêches d'Athéna © JM Desprez

IV – Bilan financier

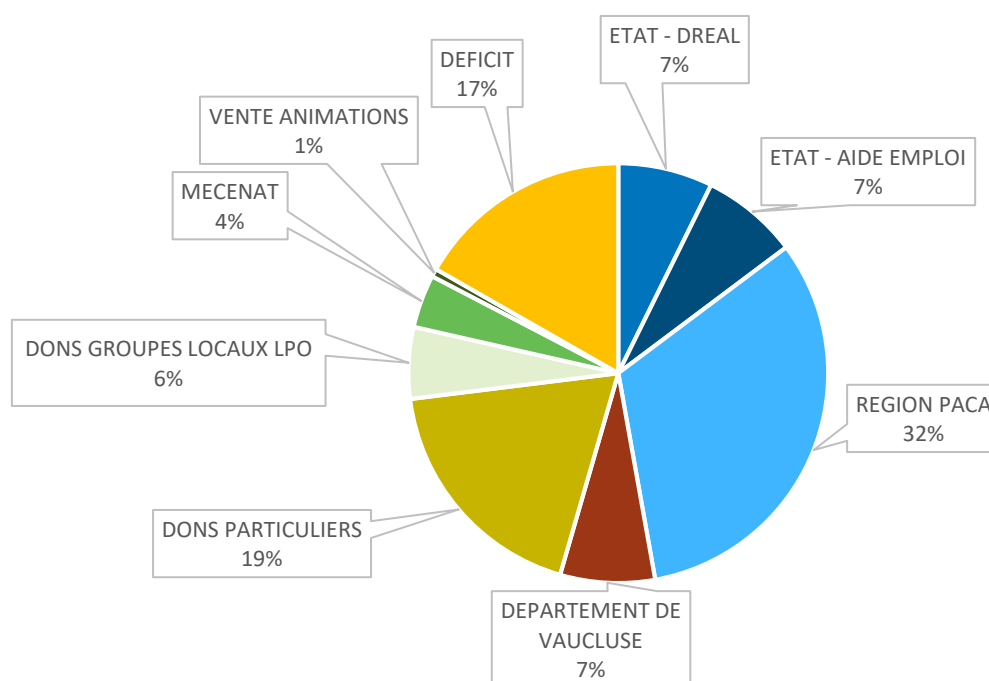
L'activité du centre régional de sauvegarde de la faune sauvage, bien que chronophage, nécessite des moyens humains et financiers. Nous sommes sans cesse à la recherche de partenaires financiers pour assurer la pérennité de la mission. Ce bilan ne prend pas en compte les dépenses liées aux structures prises en charge par le Parc naturel régional du Luberon.

Dépenses 2018 - CRSFS (123 389€)



Recettes 2018 CRSFS (123 389 €)

Déficit LPO PACA de - 20 663 €





La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur